



CONSERVATOIRE
POPULAIRE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

ECOLE DE JAZZ DE GENEVE

AMR-CONSERVATOIRE POPULAIRE

propose

Trois filières

FILIÈRE PRÉPARATOIRE DE JAZZ ET DE MUSIQUE IMPROVISÉE « PREPA »

FILIÈRE PRÉPROFESSIONNELLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE IMPROVISÉE « PREPRO »

MATURITÉ SPECIALISÉE MUSIQUE-JAZZ ET MUSIQUE IMPROVISÉE « MATUSPE »

Informations et conditions d'admission

Année scolaire 2021/2022

*AMR
Sud des Alpes
Rue des Alpes 10
1201 Genève*

*Tél. : 022 716 56 30
Fax : 022 716 56 39
infos@amr-geneve.ch
www.amr-geneve.ch*

*Conservatoire populaire
Administration
Rue François-D'Ivernois 7
1206 Genève*

Tél. : 022 329 67 22

*administration@conservatoirepopulaire.ch
www.conservatoirepopulaire.ch*

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

1. FILIÈRE PRÉPARATOIRE « PREPA »

La filière Préparatoire de Jazz et de Musique Improvisée est destinée à tout élève motivé et talentueux, (concours d'entrée) hors scolarité post obligatoire.

Avec plus de 14 heures de cours en moyenne par semaine, la filière préparatoire peut être considérée comme une véritable filière à visée professionnelle.

Mené à son terme, le cursus complet permet d'acquérir les crédits nécessaires à l'obtention d'un **Bachelor auprès du département de Musique de la Haute École Spécialisée KALAI DOS.**

Pour de plus amples informations et sur les détails d'inscriptions auprès de l'ASMP, se référer au site :

<https://www.kalaidos-fh.ch/en-GB/Studiengaenge/BA-Bachelor-Jazz-Pop>

2. FILIÈRE PRÉPROFESSIONNELLE « PREPRO »

La filière préprofessionnelle de Jazz et de Musique Improvisée de la Confédération des Ecoles Genevoises de Musique (CEGM) est destinée aux élèves de ces institutions, motivés et très talentueux, (examens d'entrée) qui poursuivent leurs études instrumentales parallèlement à leur scolarité post obligatoire, en principe avec le même professeur. Le but de cette filière est de stimuler les élèves en leur offrant des cours de formation musicale générale (voir brochure des cours de la CEGM) ou des cours des classes supérieures (après évaluation et dans la limite des places disponibles) Les élèves de la filière préprofessionnelle ont accès à des horaires aménagés.

Après un parcours de trois ans (exceptionnellement quatre s'il commence très jeune), l'élève sera mieux préparé au concours d'entrée des Hautes Ecoles où la concurrence est vive. Il a tout avantage à poursuivre ses études générales qui restent un élément indispensable à sa culture.

Un examen d'entrée organisé en avril et mai donne accès à cette filière.

Pour de plus amples informations sur la filière préprofessionnelle se référer à la brochure générale des filières préprofessionnelles de la CEGM (page 23) à télécharger sous : www.cegm.ch

3. MATURITÉ SPECIALISÉE « MATUSPE »

La maturité spécialisée (MS) est un titre délivré par l'École de culture générale (ECG), reconnu au niveau national. Elle donne accès aux filières correspondantes des Hautes écoles spécialisées de Suisse. Cette formation d'un an, est destinée aux élèves qui ont obtenu le certificat de l'ECG. La formation musicale est intégrée au cursus de l'*École de Jazz de Genève*. Il comprend des cours individuels de pratique instrumentale (premier et second instruments), des cours théoriques de solfège et d'écriture musicale, des productions, des ateliers en orchestre et beaucoup d'heures individuelles de pratique instrumentale personnelle. Cette formation est complétée par la réalisation du travail de maturité spécialisée en lien avec la pratique professionnelle du domaine concerné.

La soutenance donne lieu à une prestation publique évaluée par un jury.

Pour de plus amples informations sur la maturité spécialisée et sur les détails d'inscriptions : <https://www.ge.ch/document/maturite-specialisee-ms>

ATTENTION

La filière préparatoire ne peut accepter que 24 élèves en tout et pour tout : les candidatures sont donc soumises à deux examens d'admission : un examen instrumental en orchestre et un examen théorique par écrit.

Le délai d'inscription aux examens d'admission est fixé au 17 mai 2021.

Tableau de cursus complet

	1°	2°	3°	4°	en plus	heures de travail	total	ECTS
Instrument 1	50	50	50	50	+/- 50' de consultant /élève/an	14h travail / hb x 37 semaine / an x 4 ans	1776	80
Instrument 2	25	25	25			6h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	686	30
Prof. externe				25		3h travail / hb x 37 semaine / an x 1 ans	111	5
Harmonie - écriture	100	100				5h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	370	15
Oreille	50	50	50			4h travail / hb x 37 semaine / an x 3 ans	444	15
Composition			100	100	+/- 800' de consu	6h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	444	12
Styles répertoires			50	50		1h travail / hb x 37 semaine / an x 1 ans	222	1
Etude du rythme	50	50			+/- 400' de consultant/an	3h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	222	15
Histoire du jazz		50	50		+/- 400' de consultant/an	3h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	222	5
Atelier 1	120	120	120	120	+/- 400' de consultant/an	6h travail / hb x 37 semaine / an x 4 ans	888	20
Atelier répertoire	120	120	120		+/- 400' de consultant/an	6h travail / hb x 37 semaine / an x 4 ans	888	20
Atelier inst 2			120			4h travail / hb x 37 semaine / an x 1 ans	148	4
Big Band		180	180		selon places disponibles t	3h travail / hb x 37 semaine / an x 2 ans	222	9
Stage 1	600 / an					10h travail / an x 4 ans	40	1.5
Stage 2	600 / an					10h travail / an x 4 ans	40	1.5
Stage 3	180 / an					3h travail / an x 4 ans	12	0.5
Stage 4	180 / an					3h travail / an x 4 ans	12	0.5
Sém compo 1	360 / an					6h travail /an x 2 ans	12	0.5
Sémi compo 2	360 / an					6h travail /an x 2 ans	12	0.5
Module 1			100		section rythmique	2h travail / hb x 37 semaine / an x 1 ans	74	3
Module 2	60				DAW - NAO - Studio	100h de travail	100	4
Total							6945	240

Soit un total de 60 crédits par année

EXAMENS D'ADMISSION A LA FILIÈRE PRÉPARATOIRE

**Dates : mercredi 26 et lundi 31 mai 2021 à l'AMR (rue des Alpes 10)
Instrumental : de 9h à 13h + Théorie : de 13h30 à 15h**

2) Contenu :

a) Pratique : (accompagnement par une section rythmique). Le candidat se charge d'amener des partitions pour les accompagnateurs (3 exemplaires de chaque morceau « Concert Key »).

- Jouer le thème et improviser sur les morceaux suivants : All The Things You Are et Cantaloupe Island (partitions téléchargeables)
- Jouer le thème et improviser sur la structure d'un blues au choix du candidat.
- Jouer une étude à télécharger.
- Lecture à vue.

Pour télécharger les partitions : <http://auditions.amr-geneve.ch>

b) Théorie, connaissances de base

Il s'agit d'un test écrit.

- Intervalles : construire et entendre.
- Accords de trois sons majeurs, mineurs, diminués et augmentés avec renversements : construire et entendre.
- Gammes : majeures et mineures (harmonique, mélodique ascendante et descendante, dorienne) : construire et entendre.
- Une dictée mélodique.
- Une dictée rythmique.
- Une analyse d'un standard sans substitutions.

c) Entretien avec les responsables de l'Ecole.

N.B. a) Pour la filière KALAIIDOS, les candidats devront être titulaires d'une maturité, d'un diplôme de culture générale, ou d'un titre équivalent ou devront alors passer d'abord par une admission sur dossier.

b) Une séance d'information aura lieu le **6 septembre 2021 à 11h, à l'AMR**, salle de concert pour tous les élèves.

Dates pour l'année scolaire 2021/2022 :

Délai d'inscription pour l'examen d'admission :	lundi 17 mai 2021
Examens d'admission : (pratique+théorie)	mercredi 26 et lundi 31 mai 2021
Séance de rentrée :	lundi 6 septembre 2021 (11h)
Début des cours :	lundi 6 septembre 2021

Ecolages filière pré-professionnelle jazz et musique improvisée

L'écolage forfaitaire pour l'ensemble des cours est de **Fr. 2'425.-** par année scolaire, sous réserve d'indexation.

Ecolages filière préparatoire jazz et musique improvisée

L'écolage forfaitaire pour l'ensemble des cours est de **Fr. 4'300.-** par année scolaire, sous réserve d'indexation (jusqu'à 25 ans).

Sur demande pour les plus de 25 ans.

Formulaire d'inscription : cliquez [ici](#)

Renseignements complémentaires :

Ohad Talmor otalmor@cpmdt.ch

078 737 01 65

Ian Gordon-Lennox i.gordon-lennox@conservatoirepopulaire.ch

079 401 83 57